

Image not found or type unknown



assurance local professionnel

Par **roulot**, le **22/05/2010** à **17:58**

Bonjour,

Je suis travailleur en libéral. Je viens de m'installer dans un local dont je suis locataire. Je sais que je dois contracter une assurance pour assurer mes biens. Qu'en est-il pour l'assurance des murs ? Incombe-t-elle au propriétaire ?

Merci pour votre réponse.